



# FICHE D'INSCRIPTION

## CLUB NATURE "MINUTE PAPILLON !"



### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

\* IDENTITE DE L'ENFANT :

|  |                     |
|--|---------------------|
| Nom :  | Prénom :            |
| Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Age : | Date de naissance : |
| Groupe concerné  |                     |

\* RESPONSABLES FAMILIAUX : (en lettre capitale svp)

payeur principal :  PERE ou MERE

|                |            |
|----------------|------------|
| NOM /PRENOM :  |            |
| Adresse :      |            |
| Code Postal :  | Ville :    |
| Tél domicile : | Portable : |
| Email :        |            |

### RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Infos importantes à nous transmettre (allergies, traitements, antécédents médicaux...)

J'atteste que mon enfant est à jour de ces vaccination DT Polio obligatoires : j'ai lu

### AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant :

- A être pris en **photo/vidéo** lors des animations

oui  non

- A participer à toutes les **activités extérieures** (sportives, manuelles, visites) :

oui  non

- A **se déplacer** avec le groupe : à pied, si besoin en mini bus :

oui  non

- A **rentrer seul** :

oui  non

- En inscrivant votre enfant dans une collectivité, vous autorisez de fait l'encadrant à prendre toutes les mesures utiles et à faire prodiguer tous les soins nécessaires **en cas d'accident**

j'ai lu

### REGLEMENT INTERIEUR

Le Club Nature se déroule tous les mercredis scolaires au lieu dit de la fontaine de Trémargat à Lantic

1 - **Inscription** : L'inscription d'un enfant est effective après réception de cette fiche et du paiement. Une séance d'essai est possible à la demande du participant.

2 - **Matériel/tenue** : Il convient aux parents de procurer aux enfants un matériel adapté selon les sorties : eau, goûter, bottes, chaussures étanches, chapeau, sac à dos, vieux vêtements...

3 - **Horaires/absences** : Les parents s'engagent à respecter les horaires et à prévenir l'animateur en cas d'absence pour ne pas perturber le bon fonctionnement des autres groupes.

4 - **Responsabilités** : L'association ne peut être tenue responsable en cas de vol, perte ou dégradation du matériel appartenant à un enfant. Par ailleurs, il convient aux enfants de respecter le matériel mis à leur disposition. En cas de détérioration délibérée, les parents devront en assumer la charge financière

Lors du club nature, les enfants sont sous l'entière responsabilité de l'encadrant qui se porte garant de leur bien être et de leur sécurité.

5 - **Renvoi** : Après discussions avec les parents, l'association se réserve le droit d'exclure un enfant si ce dernier a un comportement particulièrement inadapté lors des séances.

6 - **Assurance** : L'inscription au club nature entraîne l'adhésion à la fédération des CPN, ainsi qu'à une assurance individuelle de l'enfant prise en charge par l'association.

7 - **Paiements/désistements** : Paiements possibles en espèce ou en chèque

L'association n'est pas en mesure de rembourser les désistements en cours d'année.

Je soussigné(e) Mr ou Mme

parent de

Atteste avoir pris connaissance de ces informations,

Certifie exact les renseignements portés sur cette fiche.

Règlement à signer

ou cocher